

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le dix-sept décembre deux mille quatorze, à vingt heures, les conseillers communautaires se sont réunis pour le conseil communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 10/12/2014

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Alain DARBON, Bernard POUSSIN, Bernard DUMONT, Pierre LANGLADE, Jean-Pierre ESTRADÉ, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Roger CLEDAT, Jean-Louis BREGAINT, Sylvie ALAMARGOT, Gérard BEAUBIER, Monique BLONDEL, Catherine CELESTIN, Estelle DELMOND, Arlette DEMAR, Alain GONZALES, Claudine LAFOREST, Dominique MARQUET, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, Michel PARVY, Christine RIFFAUD.

**EXCUSES :** Sylvie AYMARD (a donné procuration à Estelle DELMOND), Jean-Claude DECOUT, Paul DUCHEZ (a donné procuration à Bernard POUSSIN), Camille DUDOGNON (a donné procuration à Sylvette CHADELAUD), Alain FAUCHER (a donné procuration à Sylvie ALAMARGOT), Alexandre MAZIN (a donné procuration à Alain DARBON), Xavier NOUHAUD, Marie-France REIX (a donné procuration à Jean-Louis BREGAINT), Josiane ROUCHUT (a donné procuration à Alain GONZALES).

Sébastien MOREAU a été élu secrétaire de séance.

### 2014-155 : SPANC – DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** le programme de l'agence de l'eau Loire – Bretagne

L'agence de l'eau accorde, depuis plusieurs années, des aides pour le contrôle, de conception et de bonne exécution, des installations neuves d'assainissement non collectif. Pour l'année 2015, il est proposé de solliciter une subvention de 5 000 € qui représente 50 € par contrôle (100 contrôles, soit 50 contrôles de conception et 50 contrôles de bonne exécution).

### **Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 31 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

**Sollicite** les aides de l'agence de l'eau Loire – Bretagne apportées dans le cadre du contrôle des installations d'assainissement non collectif à hauteur de 5 000 € pour l'année 2015 (50 € par contrôle : 100 contrôles, soit 50 contrôles de conception et 50 contrôles de bonne exécution).

**Charge** Monsieur le Président de réaliser les démarches nécessaires à l'obtention de ces subventions,

**Autorise** Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires pour l'obtention de cette subvention.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le


Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président  
  
Jean-Claude LEBLOIS

**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** 2014-155 - SPANC - DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE

---

**Date de transmission de l'acte :** 19/12/2014

**Date de réception de l'accusé de réception :** 19/12/2014

---

**Numéro de l'acte :** 2014-155 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 087-248719361-20141217-2014-155-DE

---

**Date de décision :** 17/12/2014

**Acte transmis par :** Jean-Claude LEBLOIS

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires